



RÉALISATIONS
HUMAINES
TALENTS

Programme
BILANS DE COMPÉTENCES
SOPHIA ANTIPOLIS

Accompagnement individuel en présentiel
ou hybride à Valbonne pour clarifier votre
projet professionnel et construire un plan
d'action concret.



Visitez notre site internet

rh-talents.fr

MAJ : mai 2026



Sommet SOPHIA ANTIPOLIS

Une formule dédiée aux personnes qui souhaitent un accompagnement en présentiel à Sophia Antipolis, avec la possibilité d'un format hybride selon les besoins et l'organisation retenue.

Public

Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, particuliers et agents du secteur public ou privé souhaitant faire le point sur leur carrière.

Format

Rendez-vous à Valbonne, au cœur de Sophia Antipolis. Certaines séances peuvent être réalisées à distance en format hybride.

Lieu

Rendez-vous à Valbonne, au cœur de Sophia Antipolis. Certaines séances peuvent être réalisées à distance en format hybride.

Durée

14 h d'entretiens individuels avec le consultant, environ 10 h de travail personnel guidé et un suivi à 6 mois.

Tarif

1 750 € nets de taxes pour la formule Sommet Sophia Antipolis.

Prérequis / PSH

Aucun prérequis formel. Une première expérience professionnelle est recommandée. Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap.



Cadre réglementaire et confidentialité

L'action de formation Bilan de compétences est encadrée par le Code du travail, notamment les articles L.6313-1, L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8.

RH Talents s'engage à informer le bénéficiaire des moyens humains et matériels mis à sa disposition et à respecter les trois phases réglementaires du bilan : préliminaire, investigation et conclusion.

Le document de synthèse est strictement confidentiel. Il appartient au bénéficiaire, qui décide seul de le transmettre ou non, en totalité ou en partie.

Un entretien de suivi est proposé six mois après la fin du bilan afin de faire le point sur l'avancement du projet professionnel.

Objectifs

Les objectifs sont personnalisés pendant la phase préliminaire afin de s'adapter à votre situation, à vos contraintes et à vos attentes.

- Élaborer un bilan personnel et professionnel.
- Analyser vos compétences, aptitudes, motivations et contraintes.
- Identifier des pistes d'évolution ou de reconversion cohérentes.
- Mettre en regard vos compétences actuelles avec celles nécessaires au projet ciblé.
- Valoriser vos atouts pour une mobilité, une formation, un emploi ou une évolution.
- Construire un plan d'action réaliste à court, moyen et long terme.



Modalités pédagogiques

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin.
- Déterminer le format le plus adapté.
- Définir les modalités de déroulement du bilan.

2. Phase d'investigation

- Construire un projet professionnel et en vérifier la pertinence.
- Élaborer une ou plusieurs alternatives.
- Se confronter au marché du travail via des enquêtes métier.

3. Phase de conclusion

- S'appropriier les résultats détaillés de l'investigation.
- Recenser les conditions et moyens de réalisation du projet.
- Formaliser les étapes du projet et le document de synthèse.

Programme

Le programme détaillé pour chaque programme vous est transmis avec le devis associé.

Phase préliminaire

Étape 1 – Démarrer le bilan

Préparer le bénéficiaire à identifier clairement ses attentes et à poser les bases de son projet professionnel.

Étape 2 – Relire le parcours

Permettre au bénéficiaire de comprendre les motifs de ses choix passés et de préparer le terrain pour des changements futurs en identifiant les obstacles possibles.

Phase d'investigation

Étape 3 – Explorer les intérêts professionnels

Clarifier et approfondir les intérêts professionnels du bénéficiaire pour orienter efficacement son futur projet professionnel.

Étape 4 – Harmoniser besoins, compétences et défis professionnels

Assurer que le futur projet professionnel soit en harmonie avec ses besoins personnels et professionnels, et identifier clairement ses atouts et défis.

Étape 5 – Définir mes pistes

Développer un ensemble cohérent et viable de pistes professionnelles qui s'alignent avec ses intérêts et compétences.

Étape 6 – Exploration le projet

Valider les pistes professionnelles choisies à travers des enquêtes pour assurer leur faisabilité et adéquation.

Phase de conclusion

Étape 7 – Préciser le scénario

Assurer que le projet est clairement défini, viable, et prêt à être mis en œuvre.

Étape 8 – Plan d'action

Finaliser le projet professionnel et préparer le participant à entreprendre les actions nécessaires pour sa réalisation.

Les RDV fixés avec le consultant permettent d'échanger sur les rendus des étapes.

Un entretien individuel sera programmé à 6 mois pour faire le point sur l'avancement du projet.

Organisation du parcours à Sophia Antipolis

La formule Sommet à Sophia Antipolis est conçue comme un accompagnement plus incarné, avec un rythme défini au démarrage selon votre situation professionnelle et votre besoin de présence



OPTION 1

8 rendez-vous en présentiel

Un parcours entièrement réalisé à Valbonne pour bénéficier d'un espace de recul régulier, hors de l'environnement de travail habituel.



OPTION 2

Format hybride 4 + 4

Quatre rendez-vous en présentiel à Sophia Antipolis et quatre séances en visioconférence pour conserver la souplesse du distanciel.

14 h d'entretiens individuels + environ 10 h de travail personnel guidé + suivi à 6 mois

Contenus du bilan de compétences

Supports mobilisés

- Carnet de bord et livret d'accompagnement.
- Fiches de travail, exercices et ressources personnalisées.
- Articles, vidéos et supports documentaires.
- Questionnaires intermédiaires et suivi de progression.

Outils et méthode

- RIASEC, IVST, Explorama et Camineo selon les besoins.
- Enquêtes métier et recherches ciblées.
- Démarche inspirée de l'ADVP, entretien rogérien et écoute active.
- Plateforme de suivi et visioconférence pour les séances à distance.

Les outils ne remplacent pas l'accompagnement : ils servent à structurer la réflexion, objectiver les pistes et faciliter la décision.



Modalités, inscription, délais d'accès et date de l'action

Une fois la demande réalisée par le bénéficiaire, un conseiller le/la recontacte dans un délai de 48h.

Après un rendez-vous d'information personnalisé, gratuit et sans engagement, le bénéficiaire potentiel se voit transmettre un devis précisant le montant net de taxes de la prestation intégrant les dates de réalisation évoquées.

Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée via l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant le délai de rétractation d'une durée minimum de 11 jours ou 14 jours calendaires (en cas de contractualisation à distance) après validation du financement et de la situation du bénéficiaire.

Après un premier rendez-vous fixé à la conclusion du contrat ou de la convention, les dates suivantes sont fixées par un planning prévisionnel et adaptées sur la plateforme rh-talents.fr en fonction de l'avancée du bilan de compétences et afin de s'adapter aux disponibilités du bénéficiaire et de son consultant pour les entretiens prévus. Le Bilan s'effectue à distance ou en présentiel sur une durée de 2 à 3 mois ou selon la disponibilité du bénéficiaire.

Suivi, évaluation et documents délivrés

- Suivi de l'avancée des ateliers, chats, messages, emails
- Prise de rendez-vous pour entretien avec le consultant
- Test RIASEC, IVST, Explorama, Caminéo (en fonction des besoins du bénéficiaire).
- Carte d'identité professionnelle (Kaléidoscope), Fiches Talents-Compétences
- Remise du document confidentiel de synthèse en fin d'accompagnement
- Remise d'un plan d'action personnalisé pour la mise en œuvre du projet
- Certificat de réalisation & Evaluation des objectifs
- Entretien à 6 mois

Le bilan de compétences est évalué à la fin de chaque étape, via un questionnaire de satisfaction à chaud à la fin des 8 étapes et lors de l'entretien à 6 mois pour effectuer le point sur l'évolution du projet professionnel.

Financements disponibles

- Compte Personnel de Formation (CPF) : pour un bilan de compétences, la mobilisation du CPF est plafonnée à 1 600 € et suppose de ne pas avoir bénéficié d'un financement de bilan de compétences au cours des cinq années précédant la demande. Une participation financière obligatoire de 150 € peut s'appliquer lors de l'achat sur Mon Compte Formation, sauf cas d'exonération.
- Entreprises via le plan de Développement des compétences et l'opérateur de Compétences (OPCO)
- Sur devis pour FAF .FIFPL (professions libérales) – FAF /AGEFICE (commerce, Industrie et services)
- Financement personnel
- France Travail, selon la situation du bénéficiaire et la validation du conseiller référent.



Contact

José Perez Gabarron, fondateur de RH Talents, a exercé pendant plus de 20 ans dans les ressources humaines. Coach professionnel certifié, il accompagne les personnes qui souhaitent clarifier leur trajectoire, préparer une évolution ou construire une reconversion réaliste.

Coordonnées :

José PEREZ GABARRON

Téléphone : 04 84 49 70 47

Adresse email : jose@rh-talents.fr

Site internet : <https://www.rh-talents.fr>

Adresse :

2229 route des Crêtes

06560 Valbonne

Organisme de formation – RH Talents – El José PEREZ GABARRON

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 06 11227 06 auprès du Préfet de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Entreprise Individuelle ayant pour siège social 2229 route des Crêtes, 06560 Valbonne – RCS GRASSE sous le numéro 925 124 125 000 20